

Prise de position du 31 mars 2020

Enquête du magazine « Saldo » : bonnes notes pour l'eau minérale naturelle

Le magazine de défense des consommateurs « Saldo » a fait analyser 20 eaux minérales naturelles pour y détecter d'éventuelles traces de produits phytosanitaires et de leurs produits de dégradation. Seuls deux échantillons présentaient des traces en quantité infinitésimale, qui restent cependant en dessous de la limite légale pour l'eau potable. Les embouteilleurs des deux eaux minérales en question soulignent que leurs propres analyses n'ont révélé aucun résidu. De fait, l'eau minérale naturelle reste un produit de qualité irréprochable qui garantit un plaisir toujours renouvelé.

Sur mandat du magazine de défense des consommateurs « Saldo », un laboratoire a analysé 20 eaux minérales non gazeuses pour y détecter d'éventuels résidus de produits phytosanitaires ou de leurs produits de dégradation (métabolites). Aucun résidu n'a été constaté dans 18 échantillons. Ce n'est guère étonnant, car l'eau minérale naturelle est un produit de première qualité issu directement de la nature, qui est de plus conditionné en bouteilles scellées directement sur le lieu de la source. Les traces détectées en quantité infinitésimale dans les deux eaux minérales restent largement en dessous du seuil applicable à l'eau potable – entendez, l'eau du robinet.

Indépendamment des résultats du test en question, les sources d'eaux minérales soumettent leurs produits à des contrôles de qualité sévères et réguliers. L'eau minérale française incriminée par « Saldo » a ensuite été analysée par un laboratoire indépendant, qui n'a pas pu mettre en évidence de résidus de produits phytosanitaires. Nous tenons à remercier les collaborateurs et collaboratrices des sources d'eaux minérales pour leur travail toujours minutieux et la fiabilité de leur assurance qualité.

L'eau minérale naturelle est mise en bouteilles telle qu'elle sort de la source

L'eau minérale naturelle est captée avec un soin particulier de source souterraine et mise en bouteilles sur place sans traitement, telle que la nature nous la livre. Elle est irréprochable sous l'angle microbiologique. Les hautes exigences de qualité garantissent au consommateur un plaisir toujours renouvelé.

Nous sommes bien conscients que le consommateur attend un produit exempt de toute trace de substances étrangères. Comme l'eau minérale est un produit de la nature, on y voit tout de suite l'influence de l'être humain sur la nature. Les embouteilleurs d'eau minérale protègent leur source et les zones avoisinantes dans leur plus pur intérêt.

L'ordonnance sur les boissons ne prévoit aucune valeur limite pour les produits phytosanitaires dans l'eau minérale. L'eau courante (eau du robinet) doit respecter un seuil de 0,1 microgramme par litre. Aucune eau minérale analysée n'approche ce seuil, même de loin. La valeur la plus haute s'inscrit à 0,053, la plus basse, à 0,025 microgramme par litre. L'origine des minimes résidus observés n'a pas encore pu être établie avec certitude.

Contrairement à l'eau minérale naturelle, qui est exclusivement issue de sources naturelles, l'eau du robinet est captée dans les lacs et les cours d'eau. C'est pourquoi le risque de voir des substances étrangères corrompre l'eau minérale naturelle est nettement moins élevé que pour l'eau du robinet. Cette dernière doit le plus souvent subir un traitement chimique ou physique pour être consommable.

Renseignements

David Arnold
Responsable de la communication
Association suisse des sources d'eaux minérales
et des producteurs de soft drinks (SMS)
044 221 21 84
david.arnold@getraenke.ch

Le seul fait qu'une substance puisse être détectée ne signifie de loin pas qu'elle soit nocive

Le risque que présente une substance pour la santé dépend de son effet intrinsèque et de son dosage. La dose journalière autorisée pour le chlorothalonil se situe à 0,015 milligramme par kg de masse corporelle. Avec une valeur limite à 0,1 microgramme (0,0001 mg) par litre, une personne de 80 kg devrait absorber 12 000 litres d'eau par jour pour atteindre le seuil autorisé. Ce qui représente pas moins de 100 baignoires.

Un bassin olympique mesure 50 m de long, 25 m de large et 2 m de profond. Il contient donc 2,5 millions de litres d'eau. Avec un seuil à 0,1 microgramme par litre, cela représente, pour ce bassin, un quart de gramme, soit une seule goutte d'eau. Il va sans dire qu'il ne faut pas minimiser la question des résidus de produits phytosanitaires dans l'eau. Mais force est de constater qu'ils ont souvent l'air beaucoup plus dangereux qu'ils ne le sont effectivement sous leur forme fortement diluée.